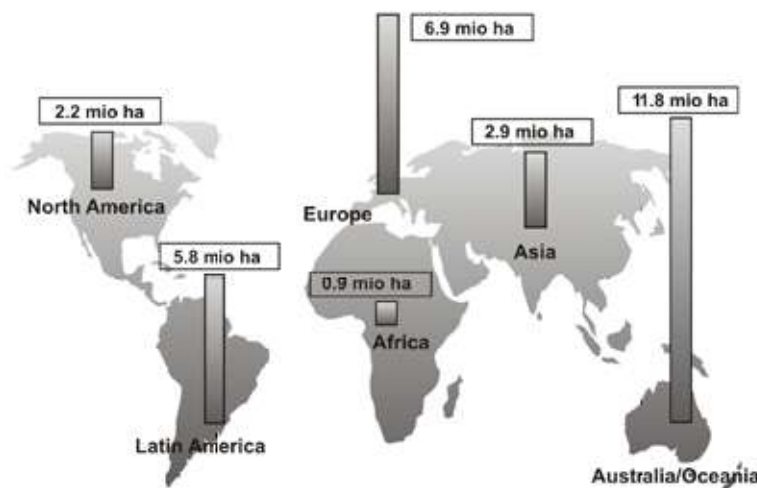


Filière AB : des produits et pratiques reconnus

En 2005, le marché français des produits alimentaires issus de l'agriculture biologique est évalué à 1,6 milliards d'euros. Ce marché est en augmentation constante : chaque année depuis 1999, une augmentation moyenne de 9,5% a été enregistrée dans un contexte où l'ensemble du marché alimentaire progressait de 3,6% par an. (source Agence Bio)

L'agriculture biologique : une réalité mondiale



© SOEL, Source: SOEL-FIBL Survey 2007

Fin 2005, près de 30,6 millions d'hectares étaient cultivés selon le mode biologique par au moins 633 891 exploitations agricoles dans plus de 120 pays. (source IFOAM)

Fin 2005, l'Australie-Océanie représente 39% des superficies mondiales.

Un plan d'action européen

En matière d'alimentation et d'agriculture biologique, l'Union européenne a adopté le 18 octobre 2004 un plan d'action avec des mesures visant l'amélioration de l'information, la rationalisation du soutien public, le renforcement des normes et l'intensification de la recherche.

Fin 2005, dans les 25 pays de l'Union européenne, près de 6,3 millions d'hectares étaient exploités selon le mode biologique, ce qui représentait 3,4% du territoire agricole et 2% des exploitations. L'Italie reste le 1^{er} pays "bio" européen avec plus d'un million d'hectares en 2005, soit 8,4% de la SAU.

En France, la part du mode de production biologique représentait 2,03% de la SAU en 2005.



5 000 à 50 000 ha, 50 000 à 100 000 ha, 100 000 à 200 000 ha, 200 000 à 600 000 ha, 600 000 à 1 M ha, > de 1 M ha

(Source : SOEL/FIBL 2005)

Qu'est ce que l'agriculture biologique ?

L'agriculture biologique est née au début du siècle sous l'influence de divers courants philosophiques et agronomiques qui avaient pour but de :

- permettre au sol de conserver sa fertilité naturelle,
- privilégier l'autonomie des fermes agricoles,
- établir des relations directes avec les consommateurs,
- fournir des produits de qualité,
- respecter l'environnement.

L'agriculture biologique s'est développée en France à partir des années cinquante sous l'impulsion de producteurs qui se sont organisés dans le but de promouvoir un mode alternatif de production agricole.

Dans l'approche de la **culture** des sols, les agriculteurs bio s'interdisent l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques de synthèse. Attentifs à une fertilité durable des sols, ils pratiquent une rotation des cultures, sèment des engrais verts ou épandent des matières organiques compostées.

En matière d'**élevage**, les agriculteurs bio nourrissent leurs animaux avec des aliments d'origine biologique. Ces aliments adaptés à leur régime alimentaire naturel limitent les apports de concentrés et d'ensilage.

L'élevage bio respecte l'espace vital des animaux (bien-être, accès au plein air). Une alimentation et des conditions de logement saines permettent de prévenir les maladies.

Les remèdes homéopathiques ou à base de plantes sont privilégiés et le recours aux traitements allopathiques est fortement limité.

Que garantit le logo AB ?

L'agriculture biologique constitue en France un des quatre signes d'identification de la qualité et de l'origine aux côtés de l'Appellation d'origine contrôlée, du Label rouge et de la Certification de conformité.

Pour les productions végétales et produits transformés : respect du cahier des charges du règlement européen CEE n°2092/91. Pour les productions animales : respect du règlement 2092/91 complété du cahier des charges français REPAB-F.

Un nouveau règlement du 28 juin 2007 CE n°834/2007, relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques sera applicable au 1er janvier 2009. Il concerne les produits agricoles, vivants ou non transformés, les produits transformés destinés à l'alimentation humaine, les aliments pour animaux, le matériel de reproduction végétative et les semences utilisées aux fins de culture.



Les opérateurs de la filière

En amont : 219 producteurs pour 6629 ha en 2006, soit 2,1% de la SAU départementale.

Situation de l'amont pour les principales productions

	Surface en bio et conversion ha	Place en Aquitaine en rang et part régionale	% en bio dans la production départementale
Nombre de producteurs			
Grandes cultures 100 (céréales, oléagineux, protéagineux)	1311	3 ^e - 14%	1,3 %
Filière viande bovine et ovine	3740 ha fourrages	1 ^{er} - 39,4 %	5,06 %
39 éleveurs bovins	1369 vaches	1 ^{er} - 48,4 %	1,4 %
29 éleveurs ovins	1073 brebis	1 ^{er} - 36,8%	1,6 %
Fruits et légumes - 70 producteurs	Fruits : 408	1 ^{er} - 35,5%	4,5 %
Producteurs noix	Noix :		
Producteurs châtaignes	Châtaignes :		
Producteurs maraîchage	Légumes : 75	4 ^e - 9,6%	8,3 %
Viticulture			
35 viticulteurs	491	2 ^e - 17,4 %	
	Nombre de têtes	Rang (Aquitaine.) et part régionale	% en bio (départ.)
Lait			
2 en vaches laitières	24	4 ^e - 8,45 %	0,07 %
6 en chèvres	592	1 ^{er} - 44,2 %	3,5 %
1 en ovins	286	3 ^e - 14,4 %	-
Volailles - 17 éleveurs			
Volailles de chair	36300	4 ^e - 5,3 %	2 %
Poules pondeuses	4890	2 ^e - 9,6 %	

A noter la place importante de l'élevage à base de fourrage à l'image du département (60,6% de la SAU).

On observe également une dynamique de conversion qui se maintient en particulier dans le cadre de la MAE conversion bio : en 2007, 22 dossiers pour 424 ha engagés.

Les agrobiologistes du département sont organisés en structure de développement (AgroBio Périgord) fédérée au niveau régional dans l'association Bio d'Aquitaine - <http://www.bio-aquitaine.com>.

En aval

L'engagement des producteurs dans la commercialisation de leur production est important et revêt différentes formes: vente directe au consommateur, vente à des structures locales de transformation ou de distribution, regroupement dans des collectifs de vente. Cela représente de 20% (viande bovine ou ovine) à 100% (maraîchage, viticulture).

Les entreprises d'aval, les coopératives et les chambres d'agriculture sont regroupées dans la structure interprofessionnelle ARBIO. Voir également l'annuaire professionnel de l'Agence Bio qui répertorie producteurs, préparateurs, importateurs et distributeurs : <http://annuaire.agencebio.org>.

Principaux opérateurs collectant en Dordogne	Filière concernée	Spécialisé AB	Poids en nombre de producteurs
CORAB (en 16)	Grandes cultures	Oui	10 (en 24)
Agri Bio Union (81)	Grandes cultures	Oui	10 (24)
GIE AgroBio Périgord (24)	Soja/colza/tournesol/pois chiche/noix	Oui	8 (24)
GRASASA	Luzerne déshydratée	Non	4 (24) - 20 (47)
SCA Le Pré Vert	Viande bovine et ovine	Oui	10 (24) - 8 (autre)
EURL Mazière (24)	Prestation découpe	Oui	
Coop CERNO (24)	Noix	Non	20 (24)
D'un terroir à l'autre	Noix	Oui	3 (24)
Le Moulin de Gaumerie	Noix	Non	5 (24)
KSO (33)	Kiwis	Non	4 (24)
Bio Garonne SARL (47)	Légumes, fruits	Oui	3 (24)
Coop CABS0 (47)	Légumes	Oui	3 (24)
Innov-fruits SARL (24)	Fruits	Oui	4 (24)
Le Petit Basque (33)	Lait de brebis	Non	4 (24)
Chêne Vert	Lait de chèvre	Non	6 (24)
Périgord Nature et les Volailles du Périgord	Volailles de chair	Non	4 (24)
Le Grain d'Or	Fruits et légumes, produits transformés	Oui	10 (24)
Champidor	Champignons (achat paille)	Oui	
Euro Shiitake EURL	Champignons (achat paille)	Oui	

Perspectives de développement

Les perspectives de développement des débouchés passent par :

- la promotion de l'agriculture biologique,
- la structuration de la vente directe, le développement du commerce de proximité et du commerce spécialisé,
- la mise en place d'outils de transformation,
- la prise en compte de l'agriculture biologique dans le cadre de filières déjà organisées,
- l'utilisation de produits issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective.



Les repères technico-économiques

Les systèmes d'exploitation en agriculture biologique s'analysent dans leur ensemble du fait des rotations et de la complémentarité des ateliers et des modes de consommation. Pour appréhender la diversité des systèmes, il existe un réseau de 15 fermes de démonstration réparties dans le département. La situation des cours et des marchés est très variable selon les productions :

- Grandes cultures : des cours allant de 2 à 2,5 fois le prix du conventionnel pour le blé panifiable et de 1,5 à 2,5 pour le maïs. Tendance à la remontée des cours depuis 2007 avec une situation de demande supérieure à l'offre.
- Bovins viande : une part de la production AB est commercialisée dans le réseau conventionnel.
- Bovins lait : absence de collecte en bio pour l'instant.

Les points forts et les problématiques

Les points forts de la filière

- Une consommation de plus en plus fréquente : 4 français sur 10 consomment des produits bio au moins une fois par mois, 23% au moins une fois par semaine. (Source : baromètre Agence Bio 2007)
- Des produits connus et reconnus : 81% de commentaires positifs pour le côté sain et naturel. (Source : baromètre Agence Bio 2007)
- Une diversité dans les modes de distribution,
- Des pratiques reconnues du point de vue environnemental.

Les problématiques de la filière

- Comment rattraper les retards pris dans le développement de la production française face à une demande croissante favorisant les importations ?
- Quelle sera la volonté politique de soutenir et de favoriser le développement de ce mode de production ?
- Comment maintenir et développer la filière dans un contexte de croissance des surfaces cultivées avec des variétés OGM ?
- Comment assurer un développement harmonieux de la production, de la collecte, de la transformation et de la distribution ?



Les financements de la filière

- Mesures incitatives d'aide à la conversion à l'agriculture biologique dans le cadre des MAE.
- Crédit d'impôt pour les exploitations en agriculture biologique.
- Aides régionales aux producteurs : aide à la certification, aide chèques conseil bio, transformation à la ferme.
- Aides au matériel spécifique : herse étrille, bineuse, interceps... dans le cadre du programme AREA-PVE.
- Soutien des actions en faveur de l'agriculture biologique animées par AgroBio Périgord et la Chambre d'Agriculture : co-financement Conseil Général/Conseil Régional/Etat/Europe : expérimentation, promotion, structuration de filière, animation.



Chambre d'Agriculture de la Dordogne - Crédit photo : AgroBio Périgord - 08/09/2008

Cette plaquette est réalisée grâce au concours financier :



Boulevard des Saveurs - Cré@Vallée Nord
COULOUNIEIX CHAMIERES
Adresse postale :
CS 10250 24060 - PERIGUEUX CEDEX 9
www.dordogne.chambagri.fr
Contact : 05 53 35 88 92

